



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT tenue le lundi, 15 février 2016 à 19 h00, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers **PIERRE DISTILIO, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, RÉAL BRUNELLE** et **SYLVIE ADAM**.

Était absent le conseiller **LOUIS VILLENEUVE**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JEAN LANGEVIN**, directeur général et M^e **JOANNE SKELLING**, greffière, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 2016-02-112 **1.** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 février 2016
- 2016-02-113 **2.1** Adoption du règlement numéro 1029-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 2 900 000\$ pour la réfection de l'aqueduc et des égouts sur les rues de Beauce, Bruce et Chambly, l'élaboration d'un plan d'intervention pour la réfection du seuil de la prise d'eau de la centrale de traitement de l'eau, du projet Écofixe pour le traitement des eaux usées, la réfection de la toiture à la centrale de traitement de l'eau, du remplacement de pompes d'eau brute et de l'installation d'appareil de télémétrie sur le réseau d'aqueduc
- 2016-02-114 **2.2** Adoption du règlement numéro 1030-2016 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 4 110 000\$
- 2016-02-115 **2.3** Adoption du règlement numéro 972-03-2016 modifiant le règlement sur le comité de circulation
- 2016-02-116 **2.4** Soutien à l'évènement Citoyen à Bromont, Montagne d'expérience du 28 février 2016
- 2016-02-117 **2.5** Appropriation d'un montant provenant de la réserve financière des eaux pour le financement d'activités de fonctionnement 2015 reportées à l'exercice financier 2016
- 2016-02-118 **2.6** Appropriation d'un montant à l'excédent de fonctionnement non affecté pour le financement d'activités de fonctionnement 2015 reporté à l'exercice financier 2016
- 3.** Période de questions
- 2016-02-119 **4.** Levée de la séance

2016-02-112

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2016

IL EST PROPOSÉ PAR **SYLVIE ADAM**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 15 février 2016, tel que soumis.

ADOPTÉE

2016-02-113

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1029-2016 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 900 000\$ POUR LA RÉFECTION DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS SUR LES RUES DE BEAUCE, BRUCE ET CHAMBLY, L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION POUR LA RÉFECTION DU SEUIL DE LA PRISE D'EAU DE LA CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'EAU, DU PROJET ÉCOFIXE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, LA RÉFECTION DE LA TOITURE À LA CENTRALE DE TRAITEMENT DE L'EAU, DU REMPLACEMENT DE POMPES D'EAU BRUTE ET DE L'INSTALLATION D'APPAREIL DE TÉLÉMÉTRIE SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance ordinaire du 1^{er} février 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR **PIERRE DISTILIO**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 1029-2016 décrétant une dépense et un emprunt de 2 900 000\$ pour la réfection de l'aqueduc et des égouts sur les rues de Beauce, Bruce et Chambly, l'élaboration d'un plan d'intervention pour la réfection du seuil de la prise d'eau de la Centrale de traitement de l'eau, du projet Écofixe pour le traitement des eaux usées, la réfection de la toiture à la Centrale de traitement de l'eau, du remplacement de pompes d'eau brute et de l'installation d'appareil de télémétrie sur le réseau d'aqueduc.

ADOPTÉE

2016-02-114

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1030-2016 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 4 110 000\$

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance ordinaire du 1^{er} février 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 1030-2016 décrétant des dépenses en immobilisations de 4 110 000\$ et un emprunt de 4 110 000\$.

ADOPTÉE

2016-02-115

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 972-03-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 972-2010 SUR LE COMITÉ DE CIRCULATION, TEL QU'AMENDÉ

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance ordinaire du 1^{er} février 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR **SYLVIE ADAM**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 972-03-2016 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 972-2010 sur le comité de circulation », tel qu'amendé.

ADOPTÉE

2016-02-116

**SOUTIEN À L'ÉVÉNEMENT « CITOYEN À BROMONT, MONTAGNE D'EXPÉRIENCES »
DU 28 FÉVRIER 2016**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont encourage la tenue d'évènements sur son territoire;

ATTENDU QUE cet évènement sera tenu sur le site de Bromont, montagne d'expériences le 28 février 2016, de quatorze (14) heures à la fermeture du site;

ATTENDU QUE Bromont, montagne d'expériences offre gratuitement aux citoyens dans le cadre de cet évènement l'accès à plusieurs activités dans la montagne;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la participation de la Ville à promouvoir l'évènement « Citoyen à Bromont, montagne d'expériences » dédié aux résidents de Bromont et ce, à travers ses différents outils de communication.

ADOPTÉE

2016-02-117

**APPROPRIATION D'UN MONTANT PROVENANT DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE DES
EAUX POUR LE FINANCEMENT D'ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT 2015 REPORTÉES
À L'EXERCICE FINANCIER 2016**

ATTENDU QUE le financement pour des activités de fonctionnement a été autorisé par le Conseil au cours de l'exercice financier 2015 ;

ATTENDU QUE certaines activités sont en cours de réalisation ou n'ont pu être réalisées au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE la Ville désire poursuivre la réalisation des projets du tableau ci-joint ainsi que l'appropriation du financement correspondant à chacun des projets :

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Service	Description	Montant Alloué
Travaux publics	Mélangeur pour chaux hydratée	2 380 \$
Travaux publics	Réparation du démarreur d'une pompe	1 240 \$
Travaux publics	Remise à neuf moteur d'une pompe à boues	2 870 \$
Travaux publics	Évaluation des espaces clos	3 200 \$
		9 690 \$

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à approprier la somme de **9 690 \$** à même la réserve financière des eaux.

ADOPTÉE

2016-02-118

**APPROPRIATION D'UN MONTANT À L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON
AFFECTÉ POUR LE FINANCEMENT D'ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT 2015
REPORTÉ À L'EXERCICE FINANCIER 2016**

ATTENDU QUE le financement pour des activités de fonctionnement a été autorisé par le Conseil au cours de l'exercice financier 2015 ;

ATTENDU QUE certaines activités sont en cours de réalisation ou n'ont pu être réalisées au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE la Ville désire poursuivre la réalisation des projets du tableau ci-joint ainsi que l'appropriation du financement correspondant à chacun des projets :

IL EST PROPOSÉ PAR **PIERRE DISTILIO**
APPUYÉ PAR **SYLVIE ADAM**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Service	Description	Montant Alloué
Loisirs	Étude de préféabilité - sentiers entre Bromont, Lac Brome et Sutton	1 500 \$
Services techniques	Analyse mise en place conduites eau potable - Parc scientifiques	2 890 \$
Services techniques	Capacité des pompes et réservoirs	670 \$
Services techniques	Mise à jour des consommations du modèle hydraulique	2 470 \$
Services techniques	Levés topographiques	3 360 \$
Urbanisme	Révision du plan d'urbanisme	54 840 \$
Urbanisme	Projet de place publique - rue Shefford	1 200 \$
Urbanisme	Portrait de la situation des espaces verts	8 000 \$
		74 930 \$

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à approprier la somme de **74 930 \$** à même l'excédent de fonctionnement pour la réalisation desdits projets.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne se prévaut de la période de questions.

2016-02-119

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **SYLVIE ADAM**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 19h05.

ADOPTÉE

JOANNE SKELLING, GREFFIERE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 7 mars 2016.

RÉAL BRUNELLE, MAIRE SUPPLÉANT

JOANNE SKELLING, GREFFIERE